

L'hon. M. Balcer: Je crois qu'il s'agira d'un crédit d'un dollar.

M. Winch: C'est la raison même pour laquelle j'ai pris la parole. Devons-nous alors comprendre que le ministre n'a aucune idée de ce que cela signifiera, ni des conséquences qui en découleront? Il ne fera figurer que \$1. Cela signifie que ce \$1 servira à défrayer n'importe quoi, et j'espère que ce sera beaucoup. Comment apprendrons-nous le programme exact? S'agit-il uniquement du matériel canadien intégré dans ces bateaux, ou du coût total?

L'hon. M. Balcer: Je ne veux pas être injuste envers le député de Laurier qui m'a déjà posé une question analogue. Je lui ai dit que je lui répondrais à la fin du débat sur le premier crédit. Je ne tiens pas à être injuste envers lui, ni envers le député de Vancouver-Est. Toutefois, je répondrai à toute question qu'il posera maintenant et je le ferai d'une façon générale après le dernier discours prononcé à l'occasion de l'étude de ce premier crédit.

L'hon. M. Chevrier: Étant donné ce qu'a dit le ministre, et ce qu'a affirmé le préopinant, le ministre voudra-t-il répondre à la question suivante? Ce programme important, composé de deux sections, et tendant à venir en aide aux armateurs, aux chantiers maritimes et à l'industrie de la pêche, tout ce programme sera-t-il mis en application par l'insertion d'un crédit de \$1 dans le budget des dépenses?

L'hon. M. Balcer: Oui. On le fera figurer comme un poste de \$1, parce que le crédit est illimité. Nous ne voulons pas restreindre la construction maritime au Canada. Je crois que nos règlements seront rédigés de façon à nous permettre de donner suite à toutes les requêtes raisonnables émanant d'armateurs et de constructeurs de navires. Aucun armateur ne risquera, j'en suis certain, les six-dixièmes du coût d'un bâtiment dont les services ne trouveraient pas de débouchés. montant déterminé, il en résulterait une limitation du programme de subventions, ce que nous ne voulons pas.

M. Winch: C'est justement ce qui m'inquiétait.

L'hon. M. Pearson: A cet égard, voici ce que je dirais. Hier, nous avons entendu le ministre énoncer un programme considérable au sujet d'une question très importante et qui entraînerait un changement de grande portée dans notre politique à l'égard de la marine marchande. Or, ce changement dans ce domaine si important

n'interviendra pas à la suite de mesures présentées à la Chambre des communes. Des mesures ont été présentées au cours de la présente session à l'égard de questions beaucoup moins importantes que celles dont a parlé hier mon honorable ami. En l'occurrence, pour procéder à ce changement de programme si important et d'une telle portée, le gouvernement insérera simplement un crédit au Budget des dépenses, au lieu de présenter une mesure législative. Et encore le gouvernement n'y insérera pas seulement un crédit ordinaire, mais un crédit de \$1 seulement, méthode que ses membres critiquaient violemment autrefois, quand il s'agissait de problèmes beaucoup moins graves que le changement du programme relatif à la marine marchande du Canada.

Le ministre a déclaré qu'il était nécessaire —ou souhaitable—de procéder de cette façon parce que personne ne sait combien d'argent il faudra. C'est parfaitement vrai, mais cela n'empêche pas le gouvernement d'estimer le montant qui sera éventuellement requis et de l'indiquer dans un crédit. Puis, si le montant ne suffit pas, il pourra toujours se procurer des montants supplémentaires dans le prochain budget. Il n'y a aucune raison au monde de traiter la question de cette façon, ou de ne pas donner au Parlement une idée de la portée générale du programme envisagé. Toutefois, en ce qui concerne le changement de politique à l'égard de la marine marchande du Canada, qui est d'importance nationale et internationale, nous constatons maintenant que le gouvernement va simplement insérer un poste de \$1 dans les crédits supplémentaires.

M. Winch: Le chef de l'opposition a exprimé en partie ce que je voulais dire en prenant la parole. Je dois admettre qu'il m'est impossible de comprendre la façon dont le gouvernement envisage une question de si haute importance. On se rendra évidemment compte que la déclaration faite hier par le ministre avait trait à un point d'extrême importance. Mais je n'arrive vraiment pas à comprendre la façon dont le ministre et le gouvernement envisagent les choses en l'occurrence.

Le ministre a dit il n'y a pas cinq minutes qu'il serait pourvu à cela par un crédit supplémentaire d'un dollar. Cela montre, d'après moi, que le ministre ne sait pas ce que le programme coûtera: ne le sachant pas, le gouvernement ou le ministre inscrit dans les crédits supplémentaires un poste d'un dollar. Mais le ministre nous a dit hier que cette mesure créera 10,000 emplois directs dans l'industrie de la construction maritime, et 10,000 emplois indirects. Si le ministre peut nous dire, comme il l'a fait hier, que cela donnera 20,000 emplois, il doit avoir